

FORMULE 70V

N° de dossier DF _____

NOTE EXPLICATIVE

(Même titre que celui de la formule 70A)

NOTE EXPLICATIVE

Libellé de la clause

Explication

(Veuillez invoquer le paragraphe 70.31(13) des *Règles de la Cour du Banc de la Reine* ou donner une explication détaillée.)

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL

[] ACCEPTÉE PAR :

(Juge, conseiller-maître ou registraire adjoint)

[] REJETÉE PAR :

(Juge, conseiller-maître ou registraire adjoint)

(Remarque : Lorsqu'une clause est acceptée, veuillez faire parvenir la note explicative au personnel responsable des ordonnances alimentaires automatisées aux fins d'examen de la clause par le comité d'étude des clauses.)